



ÉCOLE SECONDAIRE DES NAVIGATEURS

INFO PARENTS OCTOBRE 2025

Mot de la direction

Bonjour à toutes et à tous,
L'automne est bien installé et les élèves sont maintenant bien engagés dans leurs apprentissages. La première communication de l'année sera envoyée le 15 octobre : elle contiendra des informations importantes sur le cheminement scolaire.

Merci pour votre collaboration



Rappel Cellulaires



LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES PERSONNELS NE SONT PAS AUTORISÉS SUR LE CAMPUS DE L'ÉCOLE.

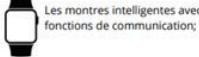
Pourquoi cette interdiction complète?

Cette mesure vise à offrir un environnement propice à l'apprentissage, à la concentration et au développement d'habiletés sociales.

Qu'est-ce qui est interdit exactement?



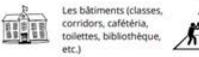
Les téléphones cellulaires (et tous les appareils de télécommunication); Les écouteurs, même s'ils ne sont pas utilisés;



Les montres intelligentes avec fonctions de communication; Les tablettes personnelles et autres appareils mobiles non fournis par l'école.

Où et quand s'applique cette règle?

Sur tout le terrain de l'école, y compris :



Les bâtiments (classes, corridors, cafétéria, toilettes, bibliothèque, etc.) Les cours extérieures, terrains sportifs et zones adjacentes utilisées par l'école

De la première cloche le matin à la dernière cloche en fin de journée, l'appareil doit être rangé



CONFORMÉMENT AU DÉCRET 1498-2023
QUI REPOSE SUR L'ARTICLE 459.6 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

École secondaire
des Navigateurs

POUR NOUS

JOINDRE:

450-200-4670

esn@csstl.gouv.qc.ca

Directions et secrétariats

SECONDAIRE 1

ARTS-SPO / VISION

Directrice

Mme Emmanuelle Mathieu

Secrétaire

Mme Mélanie Fortin-Dostie

esn-abs-1@csstl.gouv.qc.ca

SECONDAIRES 2 ET 3

PROGRAMME FPT

Directrice

Mme Stéphanie Théorêt

Secrétaire

Mme Anick Charbonneau

esn-abs-3@csstl.gouv.qc.ca

SECONDAIRES 4 ET 5

Directrice

Mme Geneviève Renaud

Secrétaire

Mme Catherine Legault Léger

esn-abs-5@csstl.gouv.qc.ca

Au besoin, les appareils électroniques pourront être rangés selon certaines conditions:

- ils devront **TOUJOURS** être fermés et demeurer dans le sac à dos dans le casier du premier étage;
- ils ne pourront **JAMAIS** et pour **AUCUNE** raison être utilisés dans l'école et sur le terrain.

Un appareil téléphonique sera disponible aux secrétariats pour les élèves qui auraient une urgence.

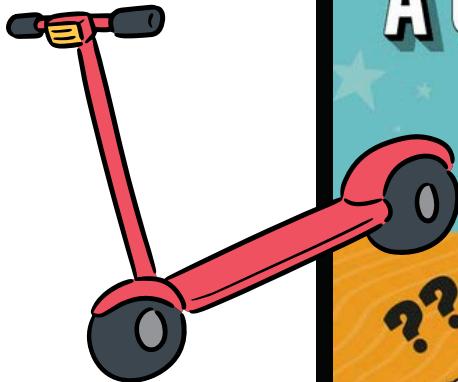
Le non-respect de ces conditions entraînera:

- confiscation de l'appareil;
- appel aux parents qui devront se déplacer à l'école pour récupérer l'appareil;
- sanction supplémentaire pour les récidivistes.



ÉCOLE SECONDAIRE DES NAVIGATEURS

INFO PARENTS OCTOBRE 2025



À CHACUN SON CASQUE

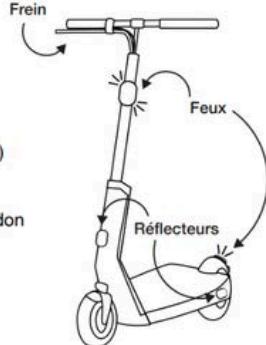
À Trottinette électrique, c'est obligatoire!

Votre gouvernement

Québec

Obligatoire

- ✓ Casque
- ✓ Vitesse maximale de 25 km/h
- ✓ Puissance maximale de 500 W
- ✓ Masse maximale de 36 kg (batterie comprise)
- ✓ Frein sur chaque roue
- ✓ Frein à main obligatoire si l'appareil a un guidon
- ✓ Roue(s) d'un diamètre minimal de 190 mm
- ✓ Feux avant et arrière
- ✓ Réflecteurs avant, arrière et sur les côtés



Projet pilote en cours, pour plus de détails, consultez :

Québec.ca/trottinettesélectriques



Votre gouvernement

Québec

Il faut :

- ✓ circuler comme un cycliste (ex. : du côté droit de la chaussée ou sur la voie cyclable dans le sens de la circulation);

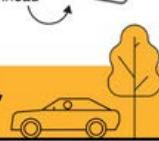
- ✓ être âgé d'au moins 14 ans;
- ✓ allumer les feux de l'appareil la nuit.

Il ne faut pas :

- ✗ utiliser un téléphone cellulaire;
- ✗ circuler aux endroits où la limite de vitesse maximale est supérieure à 50 km/h;
- ✗ circuler sur le trottoir;
- ✗ transporter des passagers;
- ✗ porter d'écouteurs;

- ✗ consommer de boissons alcoolisées, du cannabis ou toute autre drogue;
- ✗ circuler sur une voie cyclable ou un chemin public si ce panneau est affiché.

Conducteurs de véhicules routiers,
on s'adresse à vous!



Agissez de la même façon auprès des utilisateurs d'appareils de transport personnel motorisés qu'en présence de cyclistes.

Par exemple :

- ✓ Conservez une distance d'un mètre lors d'un dépassement.
- ✓ Cédez le passage afin de les laisser traverser la chaussée lors d'un virage à une intersection.

Quelqu'un a partagé votre image intime sans votre consentement ou vous menace de le faire?



Vous pouvez remplir un **formulaire** simple en ligne pour qu'une ou un juge **ordonne** à la personne de **supprimer** immédiatement l'image intime ou de **ne pas la partager** du tout!



01

Il est possible de télécharger le formulaire ici : Québec.ca/imagesintimes.

Vous devez le remplir, le signer et le transmettre soit via le [Greffre numérique judiciaire du Québec](#) ou en vous rendant au palais de justice le plus près de votre domicile.

Vous devrez payer les frais judiciaires requis.

 Vous devez écrire le nom de **tout le monde** qui peut supprimer l'image, par exemple tous les individus qui ont une copie de l'image ou l'ont partagé, tous les sites Web où l'image est publiée et toutes les applications où l'image circule.

* Une personne âgée de 14 ans ou plus peut effectuer seule la démarche.



02

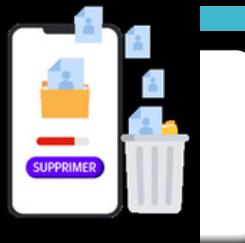
Une fois que le formulaire contient toutes les informations nécessaires, la ou le juge traite la demande en urgence et peut rendre une décision dès qu'il le reçoit, sans tenir de procès.

* Sinon, il peut demander plus d'informations ou organiser une rencontre par vidéoconférence.

03

La ou le juge peut ordonner de :

- ne pas partager l'image ou de cesser son partage;
- la détruire;
- désindexer tout lien permettant d'y accéder.



04

Les personnes visées doivent respecter l'ordonnance dès qu'elle leur est notifiée (par voie électronique ou par courrier recommandé).

05

Si l'ordonnance n'est pas respectée, des amendes sont imposées :

- de 500 \$ à 5 000 \$ par jour pour une personne;
- de 5 000 \$ à 50 000 \$ par jour pour une personne morale.

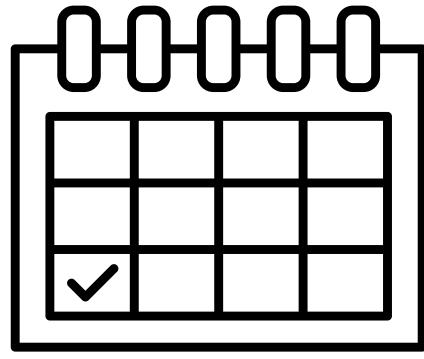
Ultimement, une peine d'emprisonnement peut être imposée.



Récupérations

Tableau des récupérations

ENSEIGNANT(E)	NIVEAU	MATIÈRE	JOUR 1		JOUR 2		JOUR 3		JOUR 4		JOUR 5		JOUR 6		JOUR 7		JOUR 8		JOUR 9									
			LOCAI	HEUF																								
Ale, Alexandre	1, 4, 5	MAT, PRO	134								134								449									
Auger, Annie	1	US									438	12h20								438	12h20							
Baumisti, Imdad	2, 3	MAT, SCI			438	12h20																						
Beaumont, Kevin	4	ANG			418	12h20													418	12h20								
Bernier, Samuel	3, 5	MAT			461	12h20												461	12h20	134								
Bertrand, Mylène	3, 5	US					402	12h20										402	12h20									
Bouchard, Anne-Catherine	3, 5	US					403	12h20										403	12h20									
Boulanger, Simon	1, 2	CCQ							418	12h20																		
Brassard-Lahey, Michel	2, 3	ANG							418	12h20																		
Brault, Marjolaine	4	MAT			456	12h20					134	12h20																
Brodeur, Daphnée	3, 5	MAT	464	12h20					134	12h20																		
Carrier-Bouleau, Émilie	1, 2, 4, 5	DRA			129	12h20							129	12h20														
Charlier, Anik	1, 2	FRA							308	12h20								308	12h20									
Cormeau, Marie-Ève	4 et 5	SCI			350	12h20							350	12h20					136	12h20								
Coulobre, Marie-Josée		ADAP																										
Cousineau, Marie-Maxime	1, 3	FRA	320	12h20							320	12h20																
Décosse, Julie	1	FRA					302	12h20						302	12h20													
Genestault, Émilie	4	FRA					303	12h20	303	12h20	303	12h20	303	12h20														
Denry, Rebecca	1, 2	ANG			418	12h15													418	12h20								
Domingue, Hélène	3	MAT	455																									
Drolet, Mélodie	3	SCI			347	12h20																						
Dubois, Catherine	1, 4	PLA					328	12h20			328	12h20																
Fabre Mbakop, Mistrail	3	MAT					134																					
Ferland, Martin	2, 4	MAT			457	12h20					134	12h20	457	12h20														
Gaudreault, Karine	4	US							465	12h20					465	12h20												
Guay, Yannick	3, 4	EPS																										
SUR DEMANDE: GYMNAZE																												
Harvey, Maryse	2, 3	PLA			429	12h20							429	12h20														
Hébert, Karine	1, 3, 4	PLA							310	12h20									310	12h20								
Houle, Andréanne	4, 5	FRA					317	12h20							317	12h20												
Jean, Sébastien	2, 4, 7	MAT	134						444							134												
Joannis, Michèle	1, 3	US					408	12h20								408	12h20											
La Rochette, Liane		ADAP																										
Lefebvre, Yannick	2, 5	SCI	136	12h20												346	12h20											
Lemieux, Benoit	1, 2	ANG							418	12h20									418									
Leroux, Kevin	5	FRA	309	12h20							309	12h20					309	12h20										
Leroux, Kevin	5	FRA	309	12h20																								
Marcotte, Sophie		ADAP																										
Mariel, Sascha	2, 3	FRA									342	12h20								342	12h20							
Mariel-Hébert, Jany	1, 3	SCI	136	12h30													343	12h20										
Meister, Roxanne	2	FRA					338	12h20												338								
Ménard, Mathieu	4, 5	EPS																										
Ouellet, David	5	CCQ																										
Paquin, Charles	1, 2	US			423	12h20											423	12h20										
Picard, Sophie	1, 2, 4	CCQ, DRA																										
Proulx, Joëlle	1, 2, 5	PLA					411	12h20									411	12h20										
Racine, Xavier	3	FRA							136	12h30										345	12h20							
Régimbald, Ève	1, 2	SCI																		348	12h30							
Renaud, Marie-Ève	4, ECO	SCI																										
Rose, Victoria	1, 3	ANG	418	12H30															418	12h30								
Santérré, Nicolas	1, 2	EPS							446	12h20									446	12h20			134	12h20				
Séguin, Alice	1	MAT																										
Tavares-Dagenais, Anik	2, 3, 4	EPS, PPO																										
Tesser, Caroline	2, 3	US			439	12h20											439	12h20										
Thibault, Samuel	1, 5	ANG	418	12h20							418	12h20								316	12h20							
Thomas, Nancy	3	FRA			316	12h20													316	12h20								
Tremblay, Samuel	2	US									467	12h20								467	12h20							
Vaillancourt, Audrey	1, 2	FRA							321	12h20									321	12h20								



Défi du mois d'octobre

Tous les élèves dont le dossier ne comporte aucun retard non justifié seront admissibles à un tirage visant à encourager leurs bonnes habitudes scolaires



ÉCOLE SECONDAIRE DES NAVIGATEURS

INFO PARENTS OCTOBRE 2025

Nous vous partageons ce répertoire des ressources sociocommunautaires de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Nous vous rappelons également le service téléphonique et web 2-1-1 en fonction depuis quelques années, dans toute la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Il s'agit d'une ligne téléphonique ouverte aux citoyens et citoyennes pour les écouter et les diriger vers les bons services sociocommunautaires. Ce service vise à répondre aux besoins non urgents et est complémentaire aux autres N11 (Urgence-911, Info-

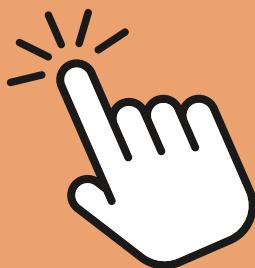


Vous souhaitez voir un dentiste à moindre coût ? Nous vous invitons à vous référer au site web suivant pour connaître les ressources dans votre région.



Clic école - Créez votre compte

Application mobile Clic école | Gouvernement du Québec



Clic école

L'application mobile qui facilite votre quotidien

Maintenant dans votre école!

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Votre gouvernement

Québec



ÉCOLE SECONDAIRE DES NAVIGATEURS

INFO PARENTS OCTOBRE 2025

Horaire



RAPPELS ..



Horaire de l'école	
8 h 30	Ouverture de l'école
9 h 15	Ouverture des étages
9 h 30 à 10 h 45	Période 1
10 h 45 à 11 h	Pause
11 h à 12 h 15	Période 2
12 h 15 à 13 h 30	Dîner / 12h30 Fermeture des étages
13 h 15	Ouverture des étages
13 h 30 à 14 h 45	Période 3
14 h 45 à 15 h	Pause
15 h à 16 h 15	Période 4
16 h 30	Fermeture de l'école



École secondaire
des Navigateurs

POUR NOUS

JOINDRE:

450-200-4670

esn@csstl.gouv.qc.ca

Directions et secrétariats



SECONDAIRE 1

ARTS-SPO / VISION

Directrice

Mme Emmanuelle Mathieu

Secrétaire

Mme Mélanie Fortin-Dostie
esn-abs-1@csstl.gouv.qc.ca

SECONDAIRES 2 ET 3

PROGRAMME FPT

Directrice

Mme Stéphanie Théorêt

Secrétaire

Mme Anick Charbonneau
esn-abs-3@csstl.gouv.qc.ca

SECONDAIRES 4 ET 5

Directrice

Mme Geneviève Renaud

Secrétaire

Mme Catherine Legault Leger
esn-abs-5@csstl.gouv.qc.ca

Absences et retards

Nous vous rappelons, qu'en tout temps, vous devez signaler l'absence de votre enfant via le [Portail Mozaïk-Parents](#). Il est aussi possible de le faire par téléphone ou par courriel en communiquant avec la secrétaire de niveau.

Veuillez noter que nous considérons la présence aux cours comme la première condition de réussite. Nous comptons sur vous afin que les rendez-vous avec les spécialistes de la santé soient fixés après les heures de cours ou durant les congés, en vous référant au calendrier scolaire.

Avant son retour à l'école, assurez-vous d'avoir motivé l'absence de votre enfant. De plus, si votre enfant arrive au courant de la journée, il devra se présenter à son secrétariat de niveau.



ÉCOLE SECONDAIRE DES NAVIGATEURS

INFO PARENTS OCTOBRE 2025

CODE VESTIMENTAIRE / RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE

Puisqu'il n'y a pas d'uniforme scolaire, nous vous demandons de porter une attention particulière au code vestimentaire acceptable dans un établissement scolaire.

Voici les lignes directrices qui encadrent l'habillement à l'école secondaire des Navigateurs :

- Mon tronc, de la taille aux épaules, doit être entièrement couvert.
- Mes vêtements et mes accessoires ne doivent pas porter atteinte à l'intégrité d'une personne ou être discriminatoires (sexisme, racisme, etc.). Ils ne doivent pas contenir de mots ou de dessins à caractère sexuel, faire allusion à la drogue, à l'alcool, ou présenter des signes de violence.

Vous pouvez consulter le code de vie complet de l'école secondaire ainsi que la liste du matériel scolaire à se procurer avant le début des cours sur le site internet de l'école ou en cliquant sur le lien: [Règlements \(gouv.qc.ca\)](http://Règlements(gouv.qc.ca)).

Cafeteria



Un service de cafétéria est disponible à l'école secondaire des Navigateurs.

Ce service est offert par le traiteur Groupe Compass.

Vous pouvez consulter le [menu](#) et les [instructions](#) pour commander des cartes repas . Vous trouverez ces liens également sur le site de notre [école](#).

**École secondaire
des Navigateurs**

POUR NOUS

JOINDRE:

450-200-4670

esn@csstl.gouv.qc.ca

Directions et secrétariats

**SECONDAIRE 1
ARTS-SPO / VISION**

Directrice

Mme Emmanuelle Mathieu

Secrétaire

Mme Mélanie Fortin-Dostie
esn-abs-1@csstl.gouv.qc.ca

**SECONDAIRES 2 ET 3
PROGRAMME FPT**

Directrice

Mme Stéphanie Théorêt

Secrétaire

Mme Anick Charbonneau
esn-abs-3@csstl.gouv.qc.ca

SECONDAIRES 4 ET 5

Directrice

Mme Geneviève Renaud

Secrétaire

Mme Catherine Legault Léger
esn-abs-5@csstl.gouv.qc.ca